

INFORMATIONS CLIENT

Raison sociale : SIRET :

Adresse principale et de facturation :

Adresse d'installation (si différente) :

Numéro de téléphone :

CONTACT 1 :

Nom : Prénom :

Fonction : Téléphone portable :

Téléphone fixe : Email :

CONTACT 2 :

Nom : Prénom :

Fonction : Téléphone portable :

Téléphone fixe : Email :

ABONNEMENT Vigilans

Sélectionnez une offre selon les services souhaités.
Offres soumises à un engagement de 12 mois.

	Sérénité	Pro Plus	Pro Intégrale
Caractéristiques			
Vision en temps réel	✓	✓	✓
Accès à distance	Via le navigateur, ou sur l'application Android et iOS		
Détection intelligente	Humains, animaux et véhicules		
Vidéos d'alerte sauvegardées 30 jours	✓	✓	✓
Alertes vidéo personnalisées	✓	✓	✓
Nombre de caméras administrables	4	8	8
Intervention 24/7 d'un agent de sécurité ⁽¹⁾		en illimité en cas d'effraction ou de tentative d'effraction (sur appel de votre part)	Gestion par le centre de télésurveillance (en illimité)
Gardiennage des lieux 24h ⁽²⁾		✓	✓
Enregistrement continu sur 7 jours glissants		Inclus pour 1 caméra au choix	Inclus pour 1 caméra au choix
Télésurveillance 24/7 par le centre Cegedev certifié APSAD P3 ⁽³⁾			✓
PRIX HT	<input type="checkbox"/> 12,50€ / mois	<input type="checkbox"/> 25€ / mois	<input type="checkbox"/> 37,50€ / mois

ENREGISTREMENT CONTINU ⁽⁴⁾

Le nombre d'options d'enregistrement continu souscrites et incluses dans votre abonnement ne doit pas excéder le nombre de caméras commandées.

Service	Description	Prix HT	Quantité
Enregistrement continu 24h	Permet de visionner les vidéos pendant les dernières 48 heures sur une caméra.	2,50€ / mois / caméra	...
Enregistrement continu 7j	Permet de visionner les vidéos pendant les derniers 7 jours sur une caméra.	4,50€ / mois / caméra	...
Enregistrement continu 30j	Permet de visionner les vidéos pendant les derniers 30 jours sur une caméra.	8,50€ / mois / caméra	...

CAMERAS

Au-delà du nombre de caméras administrables inclus dans l'abonnement sélectionné, la gestion de chaque caméra supplémentaire est facturée 2,50€ HT par mois.



	Caméra intérieure	Caméra extérieure
Définition	HD1080p	HD1080p
Angle de vue	120°	120°
Entendre et parler	✓	
Sirène sonore	✓	
Détection de sirène	✓	
Vision infrarouge	10m	20m
Connexion	Wi-Fi et/ou Ethernet	Wi-Fi et/ou Ethernet
Prix (hors promo)	82,50€ HT	107,50€ HT
Quantité

REMISE

Votre première caméra au prix exceptionnel de 1€ HT. Remise appliquée automatiquement sur votre facture Ozone Pro. Offre valable dans la limite des 50 premières commandes et dans la limite des stocks disponibles. Le prix remis est appliqué pour la caméra la moins chère du lot commandé.

(1) L'assistance levée de doute est un service géré par AXA assistance. Sur appel de votre part, AXA assistance gère le déplacement d'un agent de sécurité 24h/24 et 7j/7. Déplacement en illimité en cas d'effraction ou de tentative d'effraction. Deux interventions gratuites, par an, à blanc sans constat d'effraction.

(2) Cette prestation est accordée si le bénéficiaire n'est pas sur place ou s'il est dans

l'incapacité de rester sur les lieux suite aux dommages causés par le sinistre.

(3) Option enregistrement continu pour une durée de 7 jours glissants valable pour une caméra au choix.

(4) Option facturée par caméra et par mois. Il est possible de sélectionner une durée d'enregistrement continu différente pour chaque caméra.

RECAPITULATIF DE LA COMMANDE

Frais de port offerts, sans minimum d'achat.

Total facturation unique	Total facturation mensuelle
..... € €

Mandat SEPA (Autorisation de prélèvement) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Ozone à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Ozone. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement.

Nom et prénom du titulaire du compte

Adresse

Code postal

Ville

Contrat : FOURNITURE DE SERVICE / Pour le compte de : OZONE - 53, avenue de la Pierre Vallée - 50220 POILLEY

Paiement récurrent à débiter sur : BIC :

IBAN :

à le / /

Date et signature :

Votre référence unique du mandat vous sera communiquée sur votre première facture / **Identifiant du créancier SEPA : FR37ZZZ495693**

Le client déclare avoir lu et accepté sans réserve les Conditions Générales d'Abonnement jointes au présent Bon de Commande. Il certifie exacts les renseignements figurants sur le présent Bon.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés», le client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition auprès d'Ozone des données le concernant utilisées pour la gestion de son compte. Pour exercer ses droits, il doit adresser un courrier à Ozone, 53 avenue de la Pierre Vallée - 50220 POILLEY.

- Pièces justificatives à joindre : Extrait K-bis (hors collectivités et administrations) + RIB
- Chorus (pour collectivités) : Numéro d'engagement Code Service

Fait en deux exemplaires

A :

Signature :
(+cachet entreprise)

Le : / /

Signature du commercial ou partenaire

SITE WEB WWW.VIGILIANS.COM

Cadre réservé à la direction d'OZONE

Fait à Poilley, le : / /